

MUNICIPALITÉ
DE LYSTER

1912-2020

HEURES DE
BUREAU
DU MAIRE

Sur rendez-vous

BULLETIN
L'INFO-LYST

Conception
Karine Joseph

Courriel
kjoseph@lyster.ca

Prochaine date
de tombée
Le 20 janvier 2022

Informations
Ce bulletin d'information
municipal est distribué
gratuitement par la
municipalité à tous les
foyers de la municipalité.

www.lyster.ca

RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES PERMIS MUNICIPAUX

CHRONIQUE D'URBANISME



LYSTER

OBLIGATION D'OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT

Voici une liste des travaux dont il est **OBLIGATOIRE** d'obtenir un permis ou un certificat :

- * Construction;
- * Agrandissement;
- * Rénovation;
- * Démolition;
- * Déplacement de construction;
- * Lotissement;
- * Changement d'usage;
- * Exploitation d'un carrière ou sablière;
- * Capture des souterraines (puits);
- * Construction ou réparation d'un système de traitement des eaux usées (installation septique);
- * Intervention sur la rive ou le littoral;
- * Installation d'une piscine;
- * Installation d'une clôture;
- * Installation d'une enseigne;
- * Installation d'un système de chauffage extérieur.

EXCEPTIONS :

- * Travaux n'excédant pas 1000,00 \$ (pourvu que les fondations et les partitions extérieures ou intérieures ne soient pas modifiées);
- * Travaux de peinture et travaux semblables;
- * L'installation, la réparation ou le remplacement d'installations électriques et de plomberie, lorsque le coût total des travaux (pièces et main-d'œuvre) n'excède pas dix pour cent (10%) de la valeur du bâtiment sur lequel ces travaux de rénovation ou d'entretien doivent être effectués;
- * Remplacement de couvre-plancher;
- * Remplacement de perron, galerie, corniche, clôtures ou autres réparations extérieures sans en augmenter le volume initial.

CONDITIONS D'ÉMISSION D'UN PERMIS

Le fonctionnaire désigné émet un permis lorsque :

- * La demande est conforme aux règlements de construction, de zonage et au présent règlement;
- * La demande est accompagnée de tous les plans et documents exigés par le présent règlement;
- * Tarif pour l'obtention de la demande de permis payé;

DÉLAI D'ÉMISSION DU PERMIS

Le fonctionnaire désigné à un délai de trente (30) jours pour émettre le permis, à compter de la date de réception de la demande, présentée conformément aux dispositions du présent règlement.



DANS CE NUMÉRO

Actualités municipales	1-3
Les chroniques du mois	4-6
Babillard et ressourcerie	7
Réglementation municipale	8

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil des élus aura lieu le **6 décembre 2021 à 20h00**. La réunion aura lieu à la salle principale du Complexe Anastasia, situé au 114 rue Isabelle.

Si vous avez des questions ou commentaires pour les conseillers, veuillez les acheminer au plus tard le 6 décembre à midi au info@lyster.ca ou par téléphone au 819-389-5787 poste 1.

TAXES FONCIÈRES 2021

Tous les versements de taxes foncières sont maintenant échus pour l'année **2021**.

Vous n'avez pas encore tout payé? Vous pouvez régulariser votre compte directement en ligne, par le service de retrait direct via le formulaire en ligne sur notre site internet, à l'onglet «Municipalité», vous pouvez nous acheminer un chèque ou vous pouvez encore passer directement au bureau municipal pour utiliser notre terminal de paiement. Notez qu'un compte impayé porte intérêt au taux de 15% l'an.

Une question à ce sujet? Contactez-nous au 819-389-5787 poste 1 ou au info@lyster.ca.

LE MOT DU MAIRE

Chères Lysteroise, Chers Lysterois,

Je veux vous remercier de votre confiance en me permettant de devenir votre maire pour les 4 prochaines années. Le défi est grand mais je suis persuadé que je possède les compétences de le relever.

Également, je tiens à féliciter les 3 nouveaux conseillers/ères qui ont aussi été élus/es par acclamation, ainsi que Mme Geneviève Ruel qui a remporté l'élection dans son district. Il me fera plaisir de travailler avec vous tous au développement de notre municipalité.

Je veux aussi remercier le maire et les conseillers sortants qui ont travaillé à revitaliser et dynamiser la municipalité. Nous continuerons au mieux de nos capacités à améliorer la qualité de vie de tous nos citoyens, petits et grands.

Lors de mes premiers mandats en tant que conseiller, de 2001 à 2009, j'ai eu le privilège d'être en charge de la construction de la surface multifonctionnelle, appuyé par le maire, les conseillers et le responsable des loisirs de l'époque, qui étaient tous très dynamiques.

D'ailleurs, je remercie M. Sylvain Labrecque et les conseillers d'avoir continué de bonifier cette installation au fil des années avec l'ajout de la réfrigération et la construction des chambres des joueurs. J'aimerais bien continuer avec les mêmes idées de grandeur, tout en considérant les moyens financiers des citoyens. Ma vision est de continuer l'amélioration des divers services et des infrastructures de la municipalité.

Pour terminer, je vous invite à participer en grand nombre à la parade de Noël, soit en tant que participants ou spectateurs. Le comité travaille fort pour vous offrir un événement de qualité digne de vos attentes!

En terminant, au plaisir de vous rencontrer lors d'un prochain événement!

Yves Boissonneault
Maire de la municipalité de Lyster

À LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL DU 15 NOVEMBRE 2021:

- Nomination maire suppléant jusqu'au 2 mai 2022, Mme Geneviève Ruel.
- Séance spéciale pour l'adoption du budget : 6 décembre 2021.
- Composition des comités municipaux.
- Adoption du Règlement 366.2 modifiant le Règlement 366 établissant un programme d'aide pour la mise aux normes des installations septiques : pour prolonger le programme jusqu'au 31 décembre 2023.
- Financement des règlements d'emprunts 369-367 -376 et refinancement des règlements d'emprunt 276-295-326 auprès de Desjardins pour un montant total de 1 741 800\$.
- Autorisation de signer la convention d'aide – Programme d'aide à la voirie locale volet soutien: montant de 357 966\$ pour le développement de la rue des Bouleaux.
- Autorisation de déposer la reddition de compte pour le Programme d'aide à la voirie locale volet projets particuliers d'amélioration (PPA-CE) pour un montant de 20 000\$.
- Renouvellement de l'entente avec ORAPÉ pour 2022-2023-2024.
- Contrat pour la gestion des plastiques agricoles 2022 à Gaudreau Environnement pour 22 122\$.
- Autorisation de déposer une demande d'aide financière au Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) - Volet 2
- Nomination au comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat de deux ans.
- Autorisation de verser une contribution à Agri-Ressources Arthabaska-Érable : 250\$.

Pour plus de détails, nous vous invitons à aller régulièrement vérifier la section « Procès-verbaux » dans la section de droite de notre site web, www.lyster.ca. Ainsi, vous ne raterez rien!

Sachez que nos élus prennent chaque mois d'importantes décisions qui vous concernent et qui auront un impact dans la municipalité. Nous vous rappelons que vous pouvez aussi assister aux séances qui ont lieu en début de mois.

HORAIRE DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé à compter du mardi 21 décembre à midi jusqu'au 4 janvier 2022 inclusivement. Toute l'équipe sera donc de retour le mercredi 5 janvier, selon l'horaire habituel.

Nous vous encourageons à prévoir d'avance l'ensemble de vos demandes municipales, que ce soit pour un permis de rénovation ou de construction, pour le paiement du solde de vos taxes foncières ou pour tout autre sujet. Bon congé des Fêtes à tous!

BIBLIOTHÈQUE MAINTENANT OUVERTE LE LUNDI MATIN

La bibliothèque est plus dynamique que jamais! Depuis le mois de novembre 2021, la bibliothèque est ouverte les lundis matins de 9h à 11h, et ce, en plus des autres plages horaires déjà offertes.

Nous vous rappelons que l'abonnement est gratuit pour tous, et que nous pouvons aussi commander des livres à d'autres bibliothèques si nous ne les avons pas! Bonne lecture!

GUIGNOLÉE 2021 COLLABORATION MUNICIPALE

En raison des contraintes pandémiques et d'autres facteurs imprévisibles, la municipalité de Lyster a décidé de collaborer avec les Chevaliers de Colomb et de soutenir leur activité annuelle de la Guignolée.

Ainsi, vous pouvez nous remettre en toute confiance votre don pour la guignolée, et ce, de différentes manières : en argent comptant, par chèque, par paiement débit, par carte de crédit Visa ou Master Card ainsi que par virement bancaire. Ces fonds serviront notamment aux personnes qui en ont besoin en les aidant à se pourvoir en aliments, et, ce, tout au long de l'année.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que l'aide alimentaire est disponible sur demande 365 jours par an. Vous n'avez qu'à nous contacter pour vous prévaloir de cette aide. Merci à tous de votre générosité et de votre soutien dans cette cause.

MESSAGES DE VOTRE PAROISSE

Messes pour le temps des Fêtes

L'horaire des messes du temps des fêtes est maintenant connu! Veuillez noter les heures et les dates, les messes alternent et varient! Le retour à l'horaire régulier se fera le 2 janvier prochain.

Vendredi 24 décembre:

- 16h00 : Plessisville
- 19h00: Laurierville et Ste-Sophie
- 21h00 : Plessisville, Lyster et Inverness

Samedi 25 décembre :

- 10h00 : St-Pierre-Baptiste

Dimanche 26 décembre :

- 10h30 : Villeroy



Samedi 1er janvier:

- 9h00 : Laurierville
- 10h00: Notre-Dame-de-Lourdes
- 10h30 : Lyster

Concert spécial des Fêtes

D'autres activités spéciales ont lieu, notamment un concert du quatuor Somptua, lequel est composé de 4 chanteurs de l'opéra de Québec, accompagné d'un pianiste. Ce concert d'une durée d'environ 1h00 à 1h15 est principalement présenté a cappella, mais certaines pièces seront accompagnées au piano.

L'argent des billets récolté dans la communauté demeurera dans la communauté. Le coût des billets est de 15\$ chacun et l'événement aura lieu le 12 décembre à 14h00 à l'église St-Calixte à Plessisville.

LE MOT POUR RIRE, « variant » ÉNIGMES!

Le petit frère

David a 10 ans et son petit frère Michaël a la moitié de son âge. Quand David sera 10 fois plus âgé, quel âge aura Michaël ?

Les steaks

Au resto, une commande est passée pour 3 steaks, mais le gril ne peut en cuire que 2 à la fois. Sachant qu'il faut 3 minutes par côté, quel sera, en minutes, le temps minimum pour cuire les 3 steaks ?

Le chiffre 9

Combien de fois trouve-t-on le chiffre 9 dans la série de nombres entiers de 1 à 100 ?

Le concours

Lors d'un concours d'échec, 10 joueurs font 1 seule partie contre tous les autres, sauf eux-mêmes. Combien de parties ont été jouées en tout lors du concours?

Envoyez-nous vos réponses au : loisirs@lyster.ca. Réponses du mois passé dans l'ordre : 11 - 33 - A - 1.



PLEIN FEUX SUR NOS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

1ERE ÉDITION: LES CHEVALIERS DE COLOMB
Rencontre avec le Grand Chevalier, Fernand Poulin.

Un peu d'histoire

La création de l'ordre des Chevaliers de Colomb remonte à 1882, à New Haven au Connecticut, USA. Son fondateur, un certain abbé Michael McGivney, et ses compagnons forment le mouvement en s'inspirant pour le nom de nul autre que Christophe Colomb. Le regroupement deviendra aussitôt un « ordre ».



CHEVALIERS DE COLOMB

Issu d'un milieu très pauvre et originaire d'Irlande, McGivney quittera l'école à 13 ans pour aller travailler pour aider sa famille à subsister. Puis, âgé d'à peine 16 ans, il viendra étudier la prêtrise ici, au Québec, à St-Hyacinthe et à Montréal. Par la suite, inquiet du sort de sa famille, il retourne dans sa région et finit par être ordonné prêtre en 1877. Il a finalement été canonisé «sain », tout récemment, en 2020, pour son œuvre et ses réalisations.

Le mouvement est né de la volonté de cet homme et de ses collaborateurs de contrer la pauvreté qui faisait rage à cette époque difficile. Ils désiraient aider leur prochain, notamment les pauvres veuves qui, en plus de perdre leur mari, se retrouvaient du jour au lendemain sans le sou. Leur but était d'œuvrer à la fois à l'affermissement de la foi qu'au soulagement des familles pauvres ou décimées par la maladie et à aider la communauté en général.

Un fonds commun d'argent, fourni par leur regroupement composé d'hommes issus du milieu des affaires a ainsi permis de venir en aide à leurs concitoyens. Au fil du temps, ce fonds est devenu une compagnie d'assurances, aujourd'hui cotée parmi les meilleures de toute l'Amérique du nord. Leur œuvre est cependant loin d'être achevée et les causes endossées aujourd'hui sont nombreuses. D'ailleurs, les 4 principes guides du mouvement n'ont toujours pas changé à ce jour : unité, charité, fraternité et patriotisme.

Chez nous à Lyster

Dans notre municipalité, le mouvement est apparu officiellement en 1965 avec l'adoption officielle de la Charte, mais les conseils ont eux débutés en 1964. C'est un certain Monsieur Francis Beaulieu qui a eu l'honneur d'être le 1er Grand Chevalier ici. L'incorporation officielle a eu lieu en 1990, en tant qu'organisme à but non lucratif.

Le Grand Chevalier actuel est bien connu chez nous, soit Monsieur Fernand Poulin. Originaire de St-Samuel,

Monsieur Poulin est déménagé à Lyster avec sa famille en 1963 à l'âge de 19 ans. Son père, entrepreneur en plomberie, est malheureusement tombé malade 4 ans plus tard, Monsieur Poulin a donc pris la relève de l'affaire familiale. Fervent croyant et intéressé à la mission caritative de l'ordre, il fera partie des premiers membres du Conseil 5719 des Chevaliers de Colomb de Lyster. Il est à la fois le 10e et le 20e Grand Chevalier, ayant accepté 2 fois la mission de chapeauter l'organisme.

À ce jour, leur ordre local compte environ 92 membres officiels et les membres sont répartis autant dans la région qu'aux 4 coins du Québec. Malheureusement, le nombre de membres diminue tranquillement, puisque dans leurs grandes années, le regroupement comptait plus de 170 membres. Le recrutement est devenu difficile. Tristement, la relève est complexe à trouver. Cependant, le mouvement ne se laisse pas décimer et s'est même modernisé au goût du jour avec un processus de recrutement directement en ligne sur Internet.

Devenir membre

Pour faire partie de l'ordre des Chevaliers de Colomb, il faut d'abord être un homme, être âgé de 18 ans et plus, et il faut être catholique pratiquant, puisque la foi guide d'abord et avant tout le regroupement. Le formulaire est facile à trouver en ligne en utilisant les bons mots clés. Suite à une analyse de la demande, l'aspirant membre accepté sera alors membre virtuel de l'ordre. S'ils le souhaitent, tous les nouveaux membres peuvent aller plus loin et s'impliquer dans leur milieu en choisissant un conseil pour agir dans leur communauté.

Les œuvres aujourd'hui

Parmi les causes que l'ordre endosse, citons notamment l'aide alimentaire, disponible 365 jours par année, la recherche pour le cancer, les œuvres paroissiales, différents organismes à but non lucratif (OBNL) ayant pour mission d'aider toutes sortes de catégories de population, et même, encore dernièrement, faciliter et aider à l'intégration de nouveaux travailleurs étrangers. Les membres s'impliquent aussi auprès de la municipalité et vous pourrez d'ailleurs les voir aider bénévolement lors de la fête de Noël qui aura lieu le 4 décembre prochain.

Pour aider vous aussi votre prochain, vous pouvez d'ailleurs contribuer via la guignolée des Chevaliers de Colomb (voir page 2 du bulletin) ou participer à leur loterie bénéfice annuelle (voir page 3). Si vous souhaitez en savoir plus ou vous impliquer, vous pouvez contacter Monsieur Fernand Poulin lui-même au 819-389-5984.

En terminant, la soussignée souhaite remercier chaudement Monsieur Poulin pour son temps, sa disponibilité et son dévouement contagieux. Ce fut un honneur et un véritable bonheur que de l'avoir en entrevue. Merci infiniment et bonne continuité.

CONCOURS DE MAISONS DÉCORÉES 2021 - 5E ÉDITION

Vous l'attendiez, il est de retour! La municipalité récidive avec son populaire concours de maisons décorées! Nous avons toujours 3 prix à faire tirer. Le 1er prix se méritera une somme de 100\$, alors que les 2e et 3e prix recevront chacun 50\$. Nous vous invitons donc à parcourir les rues de la municipalité et à nous soumettre votre coup de cœur.



Envoyez-nous une photo de votre propriété décorée préférée par courriel au loisirs@lyster.ca avec son adresse. PRÊTS? À VOS DÉCORATIONS!

PARADE DE NOËL : CAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOIRÉE FESTIVE POUR TOUS!

Nous avons fait l'annonce que la parade de Noël sera de retour cette année. Pour les intéressés, il est encore temps de vous inscrire!

Nouveauté cette année: nous avons embauché une équipe de professionnels pour la captation de l'événement. Le duo nous fournira des images sur terre ainsi que dans les airs via un drone spécialisé!

Enfin, une soirée festive complètement gratuite suivra au Centre des loisirs Desjardins dès la fin de la parade. Au menu : une dizaine de feux de joie, des feux d'artifices, un animateur et D.J. avec de la musique des fêtes, ainsi que pop corn et chocolat chaud gratuits! Habillez-vous chaudement, nous vous attendons en grand nombre!

CLINIQUE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Veuillez noter que le 1er décembre prochain aura lieu une clinique de vaccination, ici, à Lyster, au Complexe Anastasia (anciennement Chevaliers de Colomb) entre 8h00 et 16h00, *sur rendez-vous seulement*. Pour vous inscrire, ou encore, si vous avez raté l'occasion, vous pouvez aller sur le site web du gouvernement en utilisant la plateforme Clic-Santé au <https://portal3.clicsante.ca/>. Ne vous laissez pas agripper par la grippe!

LE SYMPOSIUM D'ARTS LYST'ART DE RETOUR EN 2022!

L'événement ayant malheureusement été annulé en 2020 et 2021, nous revenons en force pour 2022!

À l'heure actuelle, nous sommes en pleine période de recrutement de bénévoles. En effet, vous vous doutez qu'un événement d'une telle ampleur doit être appuyé par une équipe multidisciplinaire et forte!

Les bénévoles auront à assister à des réunions ponctuelles et se verront assigner différentes tâches en fonction de leurs intérêts et compétences, avant et durant l'événement. Peu importe vos habiletés et vos talents, on a besoin de vous!

Pour information ou pour manifester votre intérêt, contactez-nous au 819-389-5787 poste 3 ou par courriel au loisirs@lyster.ca.

LOTÉRIE ANNUELLE DES CHEVALIERS DE COLOMB POUR LES BONNES ŒUVRES

Chaque année, l'ordre des Chevaliers de Colomb procède à la vente de billets de tirage pour une loterie qui vise à amasser des fonds pour aider financièrement plusieurs organismes de bienfaisance.

Le coût est de 2\$ pour 1 billet, 5\$ pour 3 billets et de 10\$ pour 6 billets (1 livret complet). Les œuvres caritatives bénéficiaires sont notamment, la Marche du Pain, la recherche sur le cancer, les œuvres paroissiales, l'aide alimentaire de dernier recours, etc.

Le tirage aura lieu le 22 avril prochain, et les prix totalisent plus de 200 000\$, répartis en 14 prix, dont un VUS Cadillac 2022, un Hyundai Kona 2022, un VTT Honda TRX 500 Rubicon de luxe d'une valeur de 15000\$, des cartes cadeau chez Ameublements Tanguay totalisant 21 000\$, une souffleuse Honda valant plus de 5000\$ et des prix en argent comptant.

Pour vous procurer des billets, vous pouvez communiquer avec Monsieur Clément Boucher au 819-389-5744, Monsieur Fernand Poulin au 819-389-5984, ou à la municipalité en personne durant nos heures d'ouverture. Vous pouvez aussi nous contacter par courriel au info@lyster.ca. Merci à tous!

CHRONIQUE CULTURELLE

MAGNIFIQUE DÉCEMBRE



Assise dans sa chaise berçante, Mémère Lachance fixe son calendrier. Elle se désole de tourner cette dernière page de ce calendrier, la dernière de l'année. Malgré sa tristesse à mettre une autre année de souvenirs derrière elle, et malgré la solitude engendrée par la pandémie, Mémère Lachance se leva, ferma les yeux et tourna la dernière page de l'année 2021.

Les yeux pleins d'eau, Mémère Lachance regarda chaque mois très attentivement, se remémorant un souvenir pour chacun. Puis, elle se rappela de la première petite neige, celle où les flocons tombent discrètement et tourbillonnent gracieusement pour se déposer sur nos mains, voire sur nos langues. Les yeux pétillants, elle se voit déjà valsant dans les rues pour admirer, une à une, les maisons grandement décorées. À l'intérieur ou à l'extérieur, elle imagine de grands sapins minutieusement décorés, des lutins taquins courant dans les champs enneigés, des cheminées illuminées, des tables remplies des mets de nos traditions, de la musique, des chants, des danses, des cadeaux, des familles... À travers ces pensées, elle réalisa que décembre était peut-être le dernier mois, mais qu'au-delà de tout, c'était le mois le plus féérique de tous. Hé oui, car c'est le soir du 24 décembre où la magie prend tout son sens, notamment à la messe de minuit.

La messe de minuit

Toujours dans ses nostalgiques pensées, Mémère Lachance se remémore l'histoire que lui racontait sa mère sur cette messe de minuit, messe traditionnelle des catholiques célébrée la veille de Noël, habituellement entre 18h et 22h. Cette messe, symbolique pour certains et émotionnelle pour d'autres, célèbre non pas seulement la naissance de l'enfant Jésus et l'annonce des anges aux bergers, mais également le passage des ténèbres à la lumière. À travers toute cette histoire, Mémère Lachance se souvient que cette célébration de la nuit était, et est encore, diversifiée d'une ville à l'autre, d'un village à un autre et d'un pays à l'autre, mais surtout, elle sait une chose; il existe un lieu qui unit cette tradition au gens : l'église.



Les plus belles églises du Québec

Mémère Lachance fredonne quelques chants qu'elle se souvient avoir chantonnés enfant. Elle se demande pour quelles raisons ces chants mélodieux résonnent-ils systématiquement glorieusement entre toutes ces façades d'églises?



À travers les années, Mémère Lachance a compris que c'est l'ampleur ecclésiastique, la solidité architecturale, l'œuvre magistrale et la résonance majestueuse et somptueuse de ce monument qui rendait et qui rend encore unique et authentique la sonorité, la puissance musicale ensorcelante de chacun de ces chants. D'ailleurs, dans notre merveilleux Québec, on retrouve 15 magnifiques églises où résonnent de grandioses symphonies:

- L'Oratoire St-Joseph (Montréal)
- La Basilique Notre-Dame (Montréal)
- La Basilique-Cathédrale Notre-Dame-de-Québec (Québec)
- La Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec)
- La Cathédrale de l'Assomption de Trois-Rivières
- Le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap (Mauricie)
- L'Église Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-Port-Joli)
- L'Église Saint-Georges-de-Cacouna (Bas-St-Laurent)
- L'Église St. Michael's and St. Anthony's (Montréal)
- L'Église unie Saint-James (Montréal)
- La Basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde (Montréal)
- La Cathédrale Saint-Charles-Borromée (Joliette)
- La Basilique-Cathédrale Saint-Michel (Sherbrooke)
- L'Église Saint-Joseph (Alma)
- L'Église Notre-Dame-des-Victoires (Québec)

Selon Mémère Lachance, une 16^e église pourrait s'ajouter à la liste : l'église Ste-Anastasie de Lyster, laquelle a plus d'une fois attiré l'œil des amateurs d'architecture et d'orgue.

Réfléchissant à ses traditions des fêtes, elle se remémore une autre d'entre elles : les lutins de Noël. En fin de compte, ces lutins : d'où viennent-ils?

Les lutins de Noël

Petits êtres espiègles et taquins, ces petits comiques s'amuse à envahir les cours d'écoles, les centres commerciaux, les centres des loisirs, mais surtout les chaumières québécoises.

(suite page suivante)

Que ce soit d'étendre de la confiture sur la porte du frigo, de répandre les sous-vêtements de maman sur le plancher du salon ou de faire un barrage de papier de toilette dans tout le sous-sol, ces petits lutins de Noël sont de merveilleux personnages. Ils font renaître l'imagination des enfants et des parents et les portent à mettre à profit leur ingéniosité pour construire des pièges et rendre les appâts des plus convaincants. Une question vint à l'esprit de Mémère Lachance : mais d'où viennent donc ces petits personnages espiègles?



Cette tradition est purement québécoise et serait née dans la région du Lac-Saint-Jean, où un certain Régis Tremblay, un grand-père de Métabetchouan, a mis au monde cette légende au goût d'aujourd'hui. C'est grâce à ses propres lutins qui auraient tellement attirés le voisinage que toute la ville s'est mise à les chasser. En moins de deux, la province s'est vue envahie par ces petites créatures espiègles.

Monsieur Tremblay se défend bien d'avoir créés les lutins, ceux-ci ayant toujours existés, il a seulement trouvé la façon de les attraper. Là est le secret ! C'est une fois qu'ils ont été gentiment capturés que le mot « plaisir » prend tout son sens. Les parents deviennent les metteurs en scène, les intervenants du récit de leur captivité. Bine entendu, ce n'est que vers la fin du mois de novembre qu'ils arrivent pour ensuite repartir le 24 décembre avant minuit. Le temps est donc compté pour parents et enfants de faire preuve d'imagination pour attraper leurs lutins et immortaliser leurs mauvais coups.

Mémère Lachance, roupillant sur sa berçante, se remémore les 3 consignes à respecter. À défaut le lutin devra s'en aller. Amour, affection et tendresse sont les trois règles d'or, et si elles ne sont respectées, jamais ils ne reviendront. Bref, il va sans dire que cette tradition, cette légende, est un peu comme celle du fameux « arbre à paparmane » de Fred Pellerin. Au final, nous nous sommes tous laissés ensorcelés, pour n'y voir que cette magie qui brille dans les yeux de nos enfants.

Se réveillant de son roupillon, Mémère Lachance contemple les premiers flocons de neige que Mère Nature se fait plaisir de souffler. Un tapis blanc se dessine tranquillement sur le sol gelé. Du bout des doigts, elle ouvre sa radio tandis que les premières notes du Ave Maria se font entendre. D'un souffle

nostalgique, Mémère Lachance regarde à nouveau son calendrier, où le 1^{er} décembre est affiché. Sourire aux lèvres, se laissant bercer par la douce mélodie, elle contemple le ciel et admire ces milliers d'étoiles qui dansent au son du firmament. C'est à ce moment qu'elle comprit que cette année encore, décembre serait des plus féériques.



P.S Prenez le temps, un soir de petite neige, de contempler le ciel et ses infinies étoiles. Fermez les yeux, laissez-vous transporter dans le tendre univers de Mémère Lachance, et faites, vous aussi, du mois de décembre le plus magique du calendrier. Joyeuses fêtes

Vanessa Provencher
Chroniqueuse culturelle

LA RECETTE DU MOIS

Pour cette édition de décembre, nous vous proposons une recette glamour, qui passe pour compliquée et qui épate systématiquement les invités. Même si elle est simple à faire, les convives en redemandent toujours!

Coupes savoureuses au crabe

Ingrédients

- 1 boîte (170 g) de chair de crabe, égouttée et émiettée
- 125 g (1/2 d'un paquet de 250 g) de fromage à la crème à tartiner *Philadelphia* léger en brique, ramolli
- 1/4 tasse de tartinade *Miracle Whip Calorie-Wise*
- 2 oignons verts, en tranches fines (échalotes)
- 12 carrés de pâte à won-ton dégelés

Préparation

- Préchauffer le four à 350 °F.
- Mélanger le crabe, la tartinade de fromage, la tartinade *Miracle Whip* et les oignons verts.
- Vaporiser d'enduit à cuisson les 12 coupelles d'un moule à muffins. Déposer délicatement un carré de pâte à won-ton dans chacune d'elles, en laissant dépasser la pâte, puis y répartir le mélange au crabe.
- Cuire au four de 18 à 20 minutes ou jusqu'à ce que les bords des coupes soient dorés et la garniture bien chaude.
- Petit truc: ajouter des rondelles d'oignons verts avant de servir, autant pour le look, que pour le goût de ces mignons hors-d'œuvres. Bon appétit!